

REPUBLIQUE FRANÇAISE

METROPOLE DU GRAND NANCY : METROPOLE DU GRAND NANCY (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24540067600152

POSTE COMPTABLE : NANCY MUNICIPALE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET DECHETS MENAGERS (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	46
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
B3.1 - Etat des provisions constituées	49
B3.2 - Etalement des provisions	51
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	52
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	53
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	54
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	55
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	56
B9 - Etat du personnel	57
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	61
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	62
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	63
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	64
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	65
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	66
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	68
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	69
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	71
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	74
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	75
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	76

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires 09/02/2024 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	9 196 120,00	9 196 120,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		9 196 120,00	9 196 120,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	38 695 570,00	38 695 570,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		38 695 570,00	38 695 570,00
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		47 891 690,00	47 891 690,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
4401	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA PRÉVENTION ET DU TRI	21	0,00
4402	CONTENEURISATION DE L'HYPERCENTRE DE NANCY	21	0,00
4403	OPTIMISATION ET RATIONNALISATION POINTS DE COLLECTE	21	0,00
4404	RÉNOVATION ET EXTENSION DE DÉCHETTERIES	23	-1 015 590,49
TOTAL			-1 015 590,49

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	-1 015 590,49
----------------------	----------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
	COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (collecte biodéchets)	011	3 155 000,00
	COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (collecte des encombrants sur rdv)	011	1 482 000,00
	COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (exploitation des déchetteries et rotation des bennes)	011	16 666 000,00
	COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (pré-collecte et collecte)	011	55 483 000,00
	COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (tri)	011	8 297 000,00
	TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (DSP pour le service public de valorisation énergétique)	011	17 138 000,00
	TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (traitement des biodéchets)	011	432 000,00
	TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (traitement des déchets de déchetteries)	011	15 341 000,00
	TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (traitement des déchets verts)	011	1 168 000,00
TOTAL			119 162 000,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	119 162 000,00
----------------------	-----------------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	220 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	8 334 000,00	0,00	7 553 300,00	7 553 300,00	7 553 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	350 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'équipement		8 904 000,00	0,00	7 903 300,00	7 903 300,00	7 903 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	187 000,00	0,00	193 500,00	193 500,00	193 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		187 000,00	0,00	193 500,00	193 500,00	193 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	160 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		9 251 000,00	0,00	8 246 800,00	8 246 800,00	8 246 800,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	405 680,00		6 320,00	6 320,00	6 320,00
041	Opérations patrimoniales (7)	48 000,00		943 000,00	943 000,00	943 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		453 680,00		949 320,00	949 320,00	949 320,00

TOTAL	9 704 680,00	0,00	9 196 120,00	9 196 120,00	9 196 120,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 196 120,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	40 000,00	0,00	22 250,00	22 250,00	22 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	4 198 685,00	0,00	5 318 969,00	5 318 969,00	5 318 969,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 238 685,00	0,00	5 341 219,00	5 341 219,00	5 341 219,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	450 000,00	0,00	470 000,00	470 000,00	470 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		450 000,00	0,00	470 000,00	470 000,00	470 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	160 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 848 685,00	0,00	5 961 219,00	5 961 219,00	5 961 219,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 173 505,00		580 351,00	580 351,00	580 351,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 634 490,00		1 711 550,00	1 711 550,00	1 711 550,00
041	Opérations patrimoniales (10)	48 000,00		943 000,00	943 000,00	943 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 855 995,00		3 234 901,00	3 234 901,00	3 234 901,00

TOTAL	9 704 680,00	0,00	9 196 120,00	9 196 120,00	9 196 120,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 196 120,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 285 581,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	29 918 210,00	0,00	32 680 150,00	32 680 150,00	32 680 150,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 383 540,00	0,00	3 449 514,00	3 449 514,00	3 449 514,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	164 005,00	0,00	210 005,00	210 005,00	210 005,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		33 465 755,00	0,00	36 339 669,00	36 339 669,00	36 339 669,00
66	Charges financières	41 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
67	Charges spécifiques (3)	27 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		33 533 755,00	0,00	36 403 669,00	36 403 669,00	36 403 669,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	3 173 505,00		580 351,00	580 351,00	580 351,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 634 490,00		1 711 550,00	1 711 550,00	1 711 550,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 807 995,00		2 291 901,00	2 291 901,00	2 291 901,00

TOTAL	38 341 750,00	0,00	38 695 570,00	38 695 570,00	38 695 570,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 695 570,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 036 100,00	0,00	3 041 650,00	3 041 650,00	3 041 650,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	29 500 000,00	0,00	30 800 000,00	30 800 000,00	30 800 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 902 950,00	0,00	2 966 600,00	2 966 600,00	2 966 600,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	2 497 000,00	0,00	1 881 000,00	1 881 000,00	1 881 000,00
Total des recettes de gestion courante		37 936 050,00	0,00	38 689 250,00	38 689 250,00	38 689 250,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		37 936 070,00	0,00	38 689 250,00	38 689 250,00	38 689 250,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	405 680,00	0,00	6 320,00	6 320,00	6 320,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		405 680,00	0,00	6 320,00	6 320,00	6 320,00

TOTAL	38 341 750,00	0,00	38 695 570,00	38 695 570,00	38 695 570,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 695 570,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 285 581,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	6 320,00	6 320,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	193 500,00	0,00	193 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	150 000,00	0,00	150 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	7 553 300,00	0,00	7 553 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	200 000,00	943 000,00	1 143 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	150 000,00	0,00	150 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 246 800,00	949 320,00	9 196 120,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 196 120,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	32 680 150,00		32 680 150,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 449 514,00		3 449 514,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	210 005,00	0,00	210 005,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	35 000,00	0,00	35 000,00
67	Charges spécifiques (9)	29 000,00	0,00	29 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	1 711 550,00	1 711 550,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		580 351,00	580 351,00
Dépenses de fonctionnement – Total		36 403 669,00	2 291 901,00	38 695 570,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 695 570,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	470 000,00	0,00	470 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	22 250,00	0,00	22 250,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 318 969,00	0,00	5 318 969,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	943 000,00	943 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		1 705 090,00	1 705 090,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	150 000,00	0,00	150 000,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		6 460,00	6 460,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		580 351,00	580 351,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	5 961 219,00	3 234 901,00	9 196 120,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 196 120,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	3 041 650,00		3 041 650,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	30 800 000,00		30 800 000,00
74 Dotations et participations (8)	2 966 600,00		2 966 600,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	1 881 000,00	0,00	1 881 000,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	6 320,00	6 320,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	38 689 250,00	6 320,00	38 695 570,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 695 570,00
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 704 680,00	0,00	-1 015 590,49	9 196 120,00	9 196 120,00	3 960 000,00	5 236 120,00	9 196 120,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	220 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 334 000,00	0,00	0,00	7 553 300,00	7 553 300,00	3 760 000,00	3 793 300,00	7 553 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	350 000,00	0,00	-1 015 590,49	200 000,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 904 000,00	0,00	-1 015 590,49	7 903 300,00	7 903 300,00	3 960 000,00	3 943 300,00	7 903 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	187 000,00	0,00		193 500,00	193 500,00		193 500,00	193 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		187 000,00	0,00	0,00	193 500,00	193 500,00	0,00	193 500,00	193 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	160 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
Total des dépenses réelles		9 251 000,00	0,00	-1 015 590,49	8 246 800,00	8 246 800,00	3 960 000,00	4 286 800,00	8 246 800,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	405 680,00			6 320,00	6 320,00		6 320,00	6 320,00
041	Opérations patrimoniales (7)	48 000,00			943 000,00	943 000,00		943 000,00	943 000,00
Total des dépenses d'ordre		453 680,00			949 320,00	949 320,00		949 320,00	949 320,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	9 196 120,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		9 704 680,00	0,00	9 196 120,00	9 196 120,00	9 196 120,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	40 000,00	0,00	22 250,00	22 250,00	22 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	4 198 685,00	0,00	5 318 969,00	5 318 969,00	5 318 969,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 238 685,00	0,00	5 341 219,00	5 341 219,00	5 341 219,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	450 000,00	0,00	470 000,00	470 000,00	470 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		450 000,00	0,00	470 000,00	470 000,00	470 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	160 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des recettes réelles		4 848 685,00	0,00	5 961 219,00	5 961 219,00	5 961 219,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 173 505,00		580 351,00	580 351,00	580 351,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 634 490,00		1 711 550,00	1 711 550,00	1 711 550,00
041	Opérations patrimoniales (6)	48 000,00		943 000,00	943 000,00	943 000,00
Total des recettes d'ordre		4 855 995,00		3 234 901,00	3 234 901,00	3 234 901,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	9 196 120,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
TOTAL	9 704 680,00	0,00	-1 015 590,49	9 196 120,00	9 196 120,00	3 960 000,00	5 236 120,00	9 196 120,00	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	220 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	
2031	Frais d'études	220 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	8 334 000,00	0,00	0,00	7 553 300,00	7 553 300,00	3 760 000,00	3 793 300,00	
21351	Bâtiments publics	700 000,00	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00	600 000,00	100 000,00	
2152	Installations de voirie	4 430 000,00	0,00	0,00	4 580 000,00	4 580 000,00	3 020 000,00	1 560 000,00	
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 200 000,00	0,00	0,00	2 270 000,00	2 270 000,00	140 000,00	2 130 000,00	
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	3 000,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	350 000,00	0,00	-1 015 590,49	200 000,00	200 000,00	200 000,00	0,00	
2318	Autres immo. corporelles en cours	350 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	0,00	
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des dépenses d'équipement	8 904 000,00	0,00	-1 015 590,49	7 903 300,00	7 903 300,00	3 960 000,00	3 943 300,00	7 903 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	187 000,00	0,00	0,00	193 500,00	193 500,00	193 500,00	193 500,00	
1641	Emprunts en euros	187 000,00	0,00	0,00	193 500,00	193 500,00	193 500,00	193 500,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET DECHETS MENAGERS - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		187 000,00	0,00	0,00	193 500,00	193 500,00	0,00	193 500,00	193 500,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	160 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
458100536	OPERATION SOUS MANDAT : TRAVAUX DIVERS COLLECTE	160 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
Total des dépenses réelles		9 251 000,00	0,00	-1 015 590,49	8 246 800,00	8 246 800,00	3 960 000,00	4 286 800,00	8 246 800,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	405 680,00			6 320,00	6 320,00		6 320,00	6 320,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	405 680,00			6 320,00	6 320,00		6 320,00	6 320,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	320,00			320,00	320,00		320,00	320,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	5 360,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
15112	Provisions pour litiges et contentieux	400 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	48 000,00			943 000,00	943 000,00		943 000,00	943 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	48 000,00			943 000,00	943 000,00		943 000,00	943 000,00
Total des dépenses d'ordre		453 680,00			949 320,00	949 320,00		949 320,00	949 320,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		9 704 680,00	0,00	9 196 120,00	9 196 120,00	9 196 120,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	40 000,00	0,00	22 250,00	22 250,00	22 250,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	40 000,00	0,00	22 250,00	22 250,00	22 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	4 198 685,00	0,00	5 318 969,00	5 318 969,00	5 318 969,00
1641	Emprunts en euros	4 198 685,00	0,00	5 318 969,00	5 318 969,00	5 318 969,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 238 685,00	0,00	5 341 219,00	5 341 219,00	5 341 219,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	450 000,00	0,00	470 000,00	470 000,00	470 000,00
10222	FCTVA	450 000,00	0,00	470 000,00	470 000,00	470 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		450 000,00	0,00	470 000,00	470 000,00	470 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	160 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des recettes réelles		4 848 685,00	0,00	5 961 219,00	5 961 219,00	5 961 219,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 173 505,00		580 351,00	580 351,00	580 351,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 634 490,00		1 711 550,00	1 711 550,00	1 711 550,00
28031	Frais d'études	24 420,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	10,00		10,00	10,00	10,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	310,00		310,00	310,00	310,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	620,00		0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	30,00		30,00	30,00	30,00
281351	Bâtiments publics	21 350,00		22 000,00	22 000,00	22 000,00
28152	Installations de voirie	600 840,00		630 000,00	630 000,00	630 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	517 650,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	454 510,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
281838	Autre matériel informatique	10,00		10,00	10,00	10,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	230,00		230,00	230,00	230,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET DECHETS MENAGERS - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28188	Autres immo. corporelles	14 510,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
4912	Dépréciation des comptes de redevables	0,00		6 460,00	6 460,00	6 460,00
041	Opérations patrimoniales (9)	48 000,00		943 000,00	943 000,00	943 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	48 000,00		943 000,00	943 000,00	943 000,00
Total des recettes d'ordre		4 855 995,00		3 234 901,00	3 234 901,00	3 234 901,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		38 341 750,00	0,00	119 162 000,00	38 695 570,00	38 695 570,00	0,00	38 695 570,00	38 695 570,00
011	Charges à caractère général (3)	29 918 210,00	0,00	119 162 000,00	32 680 150,00	32 680 150,00	0,00	32 680 150,00	32 680 150,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 383 540,00	0,00		3 449 514,00	3 449 514,00		3 449 514,00	3 449 514,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	164 005,00	0,00	0,00	210 005,00	210 005,00	0,00	210 005,00	210 005,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		33 465 755,00	0,00	119 162 000,00	36 339 669,00	36 339 669,00	0,00	36 339 669,00	36 339 669,00
66	Charges financières	41 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
67	Charges spécifiques (3)	27 000,00	0,00		29 000,00	29 000,00		29 000,00	29 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		68 000,00	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00		64 000,00	64 000,00
Total des dépenses réelles		33 533 755,00	0,00	119 162 000,00	36 403 669,00	36 403 669,00	0,00	36 403 669,00	36 403 669,00
023	Virement à la section d'investissement	3 173 505,00			580 351,00	580 351,00		580 351,00	580 351,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 634 490,00			1 711 550,00	1 711 550,00		1 711 550,00	1 711 550,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 807 995,00			2 291 901,00	2 291 901,00		2 291 901,00	2 291 901,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	38 695 570,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		38 341 750,00	0,00	38 695 570,00	38 695 570,00	38 695 570,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 036 100,00	0,00	3 041 650,00	3 041 650,00	3 041 650,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	29 500 000,00	0,00	30 800 000,00	30 800 000,00	30 800 000,00
74	Dotations et participations (2)	2 902 950,00	0,00	2 966 600,00	2 966 600,00	2 966 600,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	2 497 000,00	0,00	1 881 000,00	1 881 000,00	1 881 000,00
Total des recettes de gestion des services		37 936 050,00	0,00	38 689 250,00	38 689 250,00	38 689 250,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		20,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		37 936 070,00	0,00	38 689 250,00	38 689 250,00	38 689 250,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	405 680,00	0,00	6 320,00	6 320,00	6 320,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		405 680,00	0,00	6 320,00	6 320,00	6 320,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	38 695 570,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		38 341 750,00	0,00	119 162 000,00	38 695 570,00	38 695 570,00	0,00	38 695 570,00	38 695 570,00
011	Charges à caractère général (4)	29 918 210,00	0,00	119 162 000,00	32 680 150,00	32 680 150,00	0,00	32 680 150,00	32 680 150,00
60628	Autres fournitures non stockées	433 000,00	0,00		433 200,00	433 200,00	0,00	433 200,00	433 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 300,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 300,00	0,00		2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
6064	Fournitures administratives	2 900,00	0,00		3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
6068	Autres matières et fournitures	106 000,00	0,00		217 000,00	217 000,00	0,00	217 000,00	217 000,00
611	Contrats de prestations de services	27 189 000,00	0,00		29 361 000,00	29 361 000,00	0,00	29 361 000,00	29 361 000,00
6132	Locations immobilières	550,00	0,00		550,00	550,00	0,00	550,00	550,00
61358	Autres	45 400,00	0,00		53 400,00	53 400,00	0,00	53 400,00	53 400,00
61521	Entretien terrains	2 000,00	0,00		3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 300,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	72 000,00	0,00		69 000,00	69 000,00	0,00	69 000,00	69 000,00
6168	Autres primes d'assurance	2 500,00	0,00		2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
6188	Autres frais divers	3 800,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
62268	Autres honoraires, conseils	225 000,00	0,00		240 000,00	240 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	7 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	9 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	201 500,00	0,00		211 500,00	211 500,00	0,00	211 500,00	211 500,00
6234	Réceptions	760,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	110 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
6238	Divers	190 000,00	0,00		220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00
6247	Transports collectifs	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	16 500,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
627	Services bancaires et assimilés	900,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 900,00	0,00		3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	1 265 000,00	0,00		1 675 000,00	1 675 000,00	0,00	1 675 000,00	1 675 000,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 383 540,00	0,00		3 449 514,00	3 449 514,00		3 449 514,00	3 449 514,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	1 760 000,00	0,00		1 900 000,00	1 900 000,00		1 900 000,00	1 900 000,00
6218	Autre personnel extérieur	750,00	0,00		750,00	750,00		750,00	750,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET DECHETS MENAGERS - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6331	Versement mobilité	17 990,00	0,00		17 105,00	17 105,00		17 105,00	17 105,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 495,00	0,00		4 275,00	4 275,00		4 275,00	4 275,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 710,00	0,00		8 282,00	8 282,00		8 282,00	8 282,00
64111	Rémunération principale titulaires	697 620,00	0,00		669 011,00	669 011,00		669 011,00	669 011,00
64112	SFT, indemnité de résidence	16 640,00	0,00		15 821,00	15 821,00		15 821,00	15 821,00
64113	NBI	2 940,00	0,00		2 796,00	2 796,00		2 796,00	2 796,00
64118	Autres indemnités	164 740,00	0,00		156 620,00	156 620,00		156 620,00	156 620,00
64131	Rémunérations	177 705,00	0,00		168 946,00	168 946,00		168 946,00	168 946,00
64138	Primes et autres indemnités	76 050,00	0,00		72 302,00	72 302,00		72 302,00	72 302,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	169 660,00	0,00		161 297,00	161 297,00		161 297,00	161 297,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	224 100,00	0,00		213 056,00	213 056,00		213 056,00	213 056,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 275,00	0,00		9 769,00	9 769,00		9 769,00	9 769,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 560,00	0,00		3 558,00	3 558,00		3 558,00	3 558,00
6488	Autres	48 305,00	0,00		45 926,00	45 926,00		45 926,00	45 926,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	164 005,00	0,00	0,00	210 005,00	210 005,00	0,00	210 005,00	210 005,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	164 000,00	0,00		205 000,00	205 000,00	0,00	205 000,00	205 000,00
65888	Autres	5,00	0,00		5 005,00	5 005,00	0,00	5 005,00	5 005,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		33 465 755,00	0,00	119 162 000,00	36 339 669,00	36 339 669,00	0,00	36 339 669,00	36 339 669,00
66	Charges financières	41 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	41 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	27 000,00	0,00		29 000,00	29 000,00		29 000,00	29 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	27 000,00	0,00		29 000,00	29 000,00		29 000,00	29 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		68 000,00	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00		64 000,00	64 000,00
Total des dépenses réelles		33 533 755,00	0,00	119 162 000,00	36 403 669,00	36 403 669,00	0,00	36 403 669,00	36 403 669,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET DECHETS MENAGERS - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	3 173 505,00			580 351,00	580 351,00		580 351,00	580 351,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 634 490,00			1 711 550,00	1 711 550,00		1 711 550,00	1 711 550,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 634 490,00			1 705 090,00	1 705 090,00		1 705 090,00	1 705 090,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			6 460,00	6 460,00		6 460,00	6 460,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 807 995,00			2 291 901,00	2 291 901,00		2 291 901,00	2 291 901,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	520,81
Montant des ICNE de l'exercice N-1	520,81
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		38 341 750,00	0,00	38 695 570,00	38 695 570,00	38 695 570,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 036 100,00	0,00	3 041 650,00	3 041 650,00	3 041 650,00
70323	Red. occupation dom. public	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	2 700 000,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	280 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
706888	Autres	36 500,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
7078	Autres marchandises	17 100,00	0,00	26 150,00	26 150,00	26 150,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	29 500 000,00	0,00	30 800 000,00	30 800 000,00	30 800 000,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	29 500 000,00	0,00	30 800 000,00	30 800 000,00	30 800 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 902 950,00	0,00	2 966 600,00	2 966 600,00	2 966 600,00
74758	Participation autres groupements	205 000,00	0,00	300 900,00	300 900,00	300 900,00
747888	Autres	2 697 950,00	0,00	2 665 700,00	2 665 700,00	2 665 700,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	2 497 000,00	0,00	1 881 000,00	1 881 000,00	1 881 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	570 000,00	0,00	630 000,00	630 000,00	630 000,00
75888	Autres	1 922 000,00	0,00	1 246 000,00	1 246 000,00	1 246 000,00
Total des recettes de gestion des services		37 936 050,00	0,00	38 689 250,00	38 689 250,00	38 689 250,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		37 936 070,00	0,00	38 689 250,00	38 689 250,00	38 689 250,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	405 680,00	0,00	6 320,00	6 320,00	6 320,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	5 680,00	0,00	6 320,00	6 320,00	6 320,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		405 680,00	0,00	6 320,00	6 320,00	6 320,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
--------------	------

Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 139 788,38									
1641 Emprunts en euros (total)					3 139 788,38									
17590 (SG-17590)	SOCIETE GENERALE	05/11/2008	2008-12-10	29/03/2009	1 400 000,00	F	FIXE	3,690	3,590		T	P	O	A-1
270343 (CIB-270343-T2)	CREDIT AGRICOLE CIB	17/12/2007	2007-12-27	31/12/2009	1 000 000,00	F	FIXE	2,500	2,591		A	P	O	A-1
560 (SG-560)	SOCIETE GENERALE	22/12/2009	2009-12-31	31/01/2010	500 000,00	F	FIXE	3,565	3,678		M	C	O	A-1
C706671 (CFF-C706671)	CREDIT FONCIER (GPE CE)	20/12/2016	2016-12-01	01/03/2017	239 788,38	F	FIXE	2,860	2,933		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET DECHETS MENAGERS - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 139 788,38									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 121 103,52					195 512,13	34 637,57	0,00	444,73
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 121 103,52					195 512,13	34 637,57	0,00	444,73
17590 (SG-17590)	N	0,00	A-1	488 999,36	4,99	F	FIXE	3,690	90 750,39	17 077,93	0,00	122,46
270343 (CIB-270343-T2)	N	0,00	A-1	347 408,41	5,00	F	FIXE	2,500	62 872,17	8 805,83	0,00	19,76
560 (SG-560)	N	0,00	A-1	150 000,01	6,00	F	FIXE	3,565	24 999,96	5 020,31	0,00	12,38
C706671 (CFF-C706671)	N	0,00	A-1	134 695,74	7,17	F	FIXE	2,860	16 889,61	3 733,50	0,00	290,13
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET DECHETS MENAGERS - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 121 103,52					195 512,13	34 637,57	0,00	444,73

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 121 103,52	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €		12 novembre 2022
	Catégories de biens amortis		
L	131 - Subventions d'équipement reçues sur la durée résiduelle d'amortissement du bien financé	0	09/02/2023
L	133 - Fonds affectés à l'équipement amortissable / durée résiduelle d'amortissement du bien financé	0	09/02/2023
L	2031 - Frais d'études non suivis de réalisation (si réalisation, transfert au 21/23 correspondant)	5	09/02/2023
L	2032 - Frais de recherche et de développement en cas	5	09/02/2023
L	2033 - Frais d'insertion	2	09/02/2023
L	204?1 - Subventions d'investissement sur les biens mobiliers, matériels ou des études	5	09/02/2023
L	204?2 - Subventions d'investissement sur les biens immobiliers ou des installations	30	09/02/2023
L	204?2 - Subventions d'investissement sur les biens immobiliers ou des installations (historique)	15	09/02/2023
L	204?3 - Subventions d'investissement sur projets d'infrastructures d'intérêt national	40	09/02/2023
L	204?3 - Subventions d'investissement sur projets d'infrastructures d'intérêt national (historique)	30	09/02/2023
L	2051 - Concessions et droits similaires, licences, droits et valeurs similaires	5	09/02/2023
L	2051 - Brevets (durée du privilège ou durée effective de leur utilisation si elle est plus brève)	0	09/02/2023
L	208? - Autres immobilisations incorporelles	5	09/02/2023
L	211... - Terrains (non amortissable)	0	09/02/2023
L	2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	20	09/02/2023
L	2128 - Autres agencements et aménagements de terrains	20	09/02/2023
L	21311, 21312, 21313, 21314, 21316, 21318 - Constructions de bâtiments publics	50	09/02/2023
L	21311, 21312, 21313, 21314, 21316, 21318 - Aménagements et agencements sur des bâtiments publics	20	09/02/2023
L	21321 et 21328 - Bâtiments privés (immeubles de rapport et autres bâtiments privés)	50	09/02/2023
L	21351 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions des bâtiments publics	20	09/02/2023
L	21352 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions des bâtiments privés	20	09/02/2023
L	2138 - Autres constructions	20	09/02/2023
L	2141 - Constructions de bâtiments sur sol d'autrui (sur la durée du bail à construction)	0	09/02/2023
L	2145 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions sur sol d'autrui	20	09/02/2023
L	2151 - Réseaux de voirie (non amortissable)	0	09/02/2023
L	2152 - Installations de voirie : éclairage public, conteneurs semi-enterrés...	12	09/02/2023
L	2153... - Réseaux divers (non amortissable)	0	09/02/2023
L	21561 - Matériel roulant d'incendie et de défense civile (historique)	10	09/02/2023
L	21568 - Autres matériels et outillages d'incendie et de défense civile	10	09/02/2023
L	215731 - Matériel et outillage de voirie - matériel roulant (21571 en M14)	10	09/02/2023
L	215738 - Matériel et outillage de voirie - autre matériel et outillage de voirie	5	09/02/2023

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET DECHETS MENAGERS - BP - 2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	21578 - Autre matériel technique de voirie	5	09/02/2023
L	2158 - Autre installation, matériel technique-travaux d'aménagement (conteneurs, équipements ANRU?)	20	09/02/2023
L	2158 - Autre installation, matériel technique - matériel lourd : bac roulant, conteneur aérien	10	09/02/2023
L	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques - matériel spécifique léger	2	09/02/2023
L	216? - Biens sous-jacents Collections et ?uvres d'art (non amortissable)	0	09/02/2023
L	216? - Dépenses ultérieures immobilisées (en fonction de la durée estimative du bien)	0	09/02/2023
L	217?- Immob. reçue au titre de mise à disposition selon règle d'amortissement régissant comptes 21	0	09/02/2023
L	2181 - Installations générales et aménagements divers sur autres immobilisations corporelles	20	09/02/2023
L	21828 - Autres matériels de transport - véhicules utilitaires et camions	10	09/02/2023
L	21828 - Autres matériels de transport - véhicules légers	5	09/02/2023
L	21838 - Autres matériels informatiques - réseaux informatiques	10	09/02/2023
L	21838 - Autres matériels informatiques - matériels divers	5	09/02/2023
L	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	12	09/02/2023
L	2185 - Matériel de téléphonie	10	09/02/2023
L	2186 - Cheptel (collections animales des musées apparentées à des ?uvres d'art)	0	09/02/2023
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (en fonction de la durée de vie du bien : coffres-forts?)	20	09/02/2023
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (en fonction de la durée estimative du bien : pianos?)	15	09/02/2023
L	2188 - Autres immobilisations corporelles - feux de signalisation... (historique)	12	09/02/2023
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (en fonction de la durée estimative du bien)	10	09/02/2023
L	2188 - Autres immobilisations corporelles - conteneurs (historique)	7	09/02/2023
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (en fonction de la durée estimative du bien)	5	09/02/2023
L	2188 - Autres immobilisations corporelles - divers (historique)	3	09/02/2023
L	22... - Immob reçues en affectation (selon les règles d'amortissement régissant les comptes 21)	0	09/02/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		500 000,00	500 000,00	400 000,00	100 000,00
Provisions pour litiges	0,00		500 000,00	500 000,00	400 000,00	100 000,00
- TEOM contestations 2019	0,00	08/02/2019	250 000,00	250 000,00	150 000,00	100 000,00
- TEOM contestations 2020	0,00	31/01/2020	250 000,00	250 000,00	250 000,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		500 000,00	500 000,00	400 000,00	100 000,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		500 000,00	500 000,00	400 000,00	100 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458100536	Intitulé de l'opération : OPERATION SOUS MANDAT : TRAVAUX DIVERS COLLECTE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	192 871,50	0,00	150 000,00	150 000,00
45 OPERATION SOUS MANDAT : TRAVAUX DIVERS COLLECTE (5)	192 871,50	0,00	150 000,00	150 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	192 871,50	0,00	150 000,00	150 000,00
RECETTES (b)	230 815,30	0,00	150 000,00	150 000,00
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	217 269,90	0,00	150 000,00	150 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Annulations sur recettes (d) (6)	13 545,40	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	217 269,90	0,00	150 000,00	150 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					205 000,00
65748	Subvention pour l'acquisition de couches lavables	Subvention pour l'acquisition de couches lavables	.	Personne physique	35 000,00
65748	Création d'une recyclerie ressourcerie à Essey les Nancy	Création d'une recyclerie ressourcerie à Essey les Nancy	Croix rouge Adlis	Association	20 000,00
65748	Projet de recyclerie	Projet de recyclerie	La Benne Idée	Association	15 000,00
65748	Appel à projet "La Serre à Projets : Fabrique d'utilité sociale pour la transition écologique"	Appel à projet "La Serre à Projets : Fabrique d'utilité sociale pour la transition écologique"	France Active Lorraine	Association	29 300,00
65748	Convention de partenariat pour l'installation de frigos solidaires	Convention de partenariat pour l'installation de frigos solidaires	Frigos Solidaire	Association	7 500,00
65748	Convention pour l'organisation du Off Mode Festival	Convention pour l'organisation du Off Mode Festival	Off Mode	Association	2 200,00
65748	Appel à projet précarité menstruelle	Appel à projet précarité menstruelle	.	Association	3 000,00
65748.127	Subvention en faveur du recyclage des bouchons	Subvention en faveur du recyclage des bouchons	Les Bouchons de l'espoir	Association	8 000,00
65748.146	Subv ADLIS (collecte en porte à porte petits producteur papier GN dans cadre chantier d'insertion)	Subv ADLIS (collecte en porte à porte petits producteur papier GN dans cadre chantier d'insertion)	ADLIS	Association	42 000,00
65748.175	Partenariat entre la Métropole et la MJC Lorraine pour l'installation de Repair Café	Partenariat entre la Métropole et la MJC Lorraine pour l'installation de Repair Café	MJC LORRAINE	Association	39 000,00
65748.83	Subvention au C.A.S. du Grand Nancy	Subvention au C.A.S. du Grand Nancy	C.A.S. du Grand Nancy	Autre personne de droit public	4 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	4,32	0,92	5,24
ADJOINT ADMINISTRATIF PL 1E CL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PL 2E CL	C	0,00	0,00	0,00	0,17	0,00	0,17
ADJOINT ADMINISTRATIF TER	C	1,00	0,00	1,00	0,75	0,00	0,75
ATTACHE TERRITORIAL	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,92	1,92
REDACTEUR	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	0,85	0,00	0,85
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	0,55	0,00	0,55
FILIERE TECHNIQUE (c)		24,34	0,00	24,34	20,19	3,00	23,19
ADJOINT TECHNIQUE	C	2,34	0,00	2,34	2,33	0,00	2,33
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1E CL	C	1,00	0,00	1,00	0,33	0,00	0,33
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2E CL	C	2,00	0,00	2,00	2,83	0,00	2,83
AGENT DE MAITRISE	C	3,00	0,00	3,00	2,25	0,00	2,25
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	4,00	0,00	4,00	4,83	0,00	4,83
INGENIEUR	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEUR EN CHEF	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TECHNICIEN	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	0,82	0,00	0,82
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	3,00	0,00	3,00	2,80	1,00	3,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET DECHETS MENAGERS - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		30,34	0,00	30,34	24,51	3,92	28,43

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	480.0	0,00	332-8-1° Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes	CDD Contrat à durée déterminée
INGENIEUR EN CHEF	A	TECH	783.0	0,00	332-10 Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8	CDI Contrat à durée indéterminée
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH	665.0	0,00	A Autres	CDD Contrat à durée déterminée
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH	730.0	0,00	A Autres	CDD Contrat à durée déterminée
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	TECH	452.0	0,00	332-8-1° Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	353.0	0,00	332-13 Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible	CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	361.0	0,00	332-13 Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible	CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	361.0	0,00	332-23-1° Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois	CDD Contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	370.0	0,00	332-23-1° Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.

CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Direction des Finances et du Contrôle de Gestion 22-24 viaduc Kennedy 54000 NANCY (1).
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
01/04/2016 - Concession	VAL'ERGIE	VAL'ERGIE SNC	Société en Non Collectif	1 014 428,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				
25/03/2021 - 25 actions	SCIC KEPOS	SCIC KEPOS	Société coopérative d'intérêt collectif	2 500,00

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	199 820,00	199 820,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 761 901,00	2 761 901,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 562 081,00	2 562 081,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		199 820,00	I 199 820,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		193 500,00	193 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	193 500,00	193 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		6 320,00	6 320,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	6 320,00	6 320,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 761 901,00	III 2 761 901,00
Ressources propres externes de l'année (a)		470 000,00	470 000,00
10222	FCTVA	470 000,00	470 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 291 901,00	2 291 901,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	35 000,00	35 000,00
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	10,00	10,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	310,00	310,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	2 500,00	2 500,00
2804422	<i>Sub nat privé - Bât. et installations</i>	0,00	0,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	30,00	30,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	22 000,00	22 000,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	630 000,00	630 000,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	550 000,00	550 000,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	450 000,00	450 000,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	10,00	10,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	230,00	230,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	15 000,00	15 000,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
4912	<i>Dépréciation des comptes de redevables</i>	6 460,00	6 460,00
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	580 351,00	580 351,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Déchets ménagers	Déchets matières récupération	01/01/2021	12/11/2020	SPA

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d'immobilisations		7 903 300,00
2031	FRAIS D'ETUDES	150 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	700 000,00
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	4 580 000,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	2 270 000,00
21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER	2 500,00
2188	AUTRES	800,00
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	200 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		150 000,00
458100536	OPERATION SOUS MANDAT : TRAVAUX DIVERS COLLECTE	150 000,00
Total des dépenses réelles		8 053 300,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		8 053 300,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		22 250,00
1328	AUTRES	22 250,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		172 250,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET DECHETS MENAGERS - BP - 2024

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
TOTAL GENERAL		172 250,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	31 025 150,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	433 200,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	16 000,00
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	2 300,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 300,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	217 000,00
611	CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES	29 361 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	550,00
61358	AUTRES LOCATIONS MOBILIERES	53 400,00
61521	TERRAINS	3 100,00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	10 000,00
6156	MAINTENANCE	69 000,00
6168	AUTRES PRIMES D'ASSURANCE	2 300,00
62268	AUTRES HONORAIRES, CONSEILS...	240 000,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	5 000,00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	211 500,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	140 000,00
6238	DIVERS - PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	220 000,00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	1 000,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	8 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	100,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	3 100,00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	25 000,00
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (AUTRES ORGANIS)	300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 506 480,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	17 105,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	4 275,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION	8 282,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	669 011,00
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	15 821,00
64113	NBI	2 796,00
64118	AUTRES INDEMNITES.	156 620,00
64131	REMUNERATION	168 946,00
64138	PRIMES ET AUTRES INDEMNITES	72 302,00
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	161 297,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
6453	COTISATION CAISSES DE RETRAITE	213 056,00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C	9 769,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	58,00
6488	AUTRES	7 142,00
65	Autres charges de gestion courante	201 000,00
65748	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUTRES PERSONNES DROIT PRIVE	201 000,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	29 000,00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	29 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		32 761 630,00
<i>042</i>	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
<i>043</i>	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<i>023</i>	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		32 761 630,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		30 800 000,00
73133	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES	30 800 000,00
Dotations et participations reçues		2 966 600,00
74758	PARTICIPATIONS AUTRES GROUPEMENTS	300 900,00
747888	AUTRES	2 665 700,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		4 906 650,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 041 650,00
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	2 500,00
70612	REDEVANCE SPECIALE D'ENLEVEMENT DES ORDURES	2 700 000,00
70613	ABONNEMENT OU REDEVANCE POUR ENLEVEMENT DES DECHETS INDUSTRI	280 000,00
706888	AUTRES	33 000,00
7078	AUTRES MARCHANDISES	26 150,00
75	Autres produits de gestion courante	1 865 000,00
755	DEDITS ET PENALITES PERCUS	5 000,00
75813	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	630 000,00
75888	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	1 230 000,00
76	Produits financiers	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		38 673 250,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		38 673 250,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de membres présents : 63

Nombre de suffrages exprimés : 21

VOTES :

Pour : 52

Contre : 19

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/02/2024

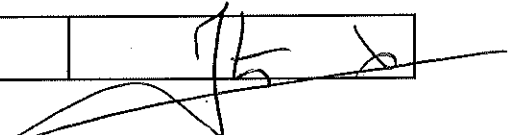
Présenté par Le Président de la Métropole du Grand Nancy (1),

A Nancy, le 08/02/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du conseil métropolitain

A Nancy, le 08/02/24

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

MATHERON Vincent, Vice-Président délégué aux Finances et Ressources Humaines	
--	---

Certifié exécutoire par Le Président de la Métropole du Grand Nancy (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le _____

A Nancy, le _____

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...